

RAPPEL

- L'inscription d'un enfant sur une ou plusieurs activité(s), l'engage à participer à toutes les séances prévues. Les parents s'engagent donc à respecter ces modalités d'inscription et à venir chercher leur(s) enfant(s) à la fin de la séance.
- En cas d'absence exceptionnelle sur une activité, l'animateur concerné doit être prévenu.
- Pendant les temps périscolaire (pause méridienne, périscolaire du soir et mercredi), les bonbons ne sont pas acceptés pour des raisons d'hygiène et de propreté des locaux (papiers qui traînent etc....)
- Des jeux sont à la disposition des enfants sur l'accueil. Les enfants n'ont donc pas besoin d'emmener de jeux personnels sur le temps périscolaire (ex : cartes, raquettes de ping-pong, ballon etc. ...). Seules les billes sont tolérées.
- Les temps d'accueils se déroulent dans le respect mutuel, l'écoute et l'échange.

Merci

L'équipe d'animation